

Consultation de synthèse en ville

Cinquième étape

OBJECTIF

Reformuler, commenter, compléter et répondre aux questions éventuelles du patient et/ou de ses proches.



Cabinet du médecin traitant



Après la proposition thérapeutique



Médecin traitant



AVANT LA CONSULTATION

S'assurer d'avoir reçu les éléments suivants :

- Les examens médicaux
- Compte-rendu du temps d'annonce : Eléments transmis au patient, mots employés, réaction du patient, etc.
- Informations sur les traitements et les effets secondaires : Fiche RCP, PPS, fiches explicatives des effets secondaires et conduites à tenir

PENDANT LA CONSULTATION

- Laisser le patient s'exprimer et répondre à ses interrogations
- Établir le protocole ALD ainsi que les démarches administratives
- Rappeler les bénéfices d'un mode vie sain : [activité physique adaptée](#), nutrition, etc.

Face à un patient en situation complexe, le médecin traitant peut faire appel à :

- Infirmier de coordination (IDEC) en cancérologie
- Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)
- Communautés Professionnelles Territoires de Santé (CPTS)
- Etc.

APRÈS LA CONSULTATION

Le médecin traitant **transmet les informations** au médecin référent hospitalier, si nécessaire.